

DEMANDE D'AUTORISATION DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE SOUS-MARINE

Formulaire à fournir en 1 exemplaire

Campagne 20

Code du Patrimoine (Livre V)

Encart DRASSM

- Programme
- CTRA
- Façade maritime

1 ■ Identification

Nom et prénom du demandeur :
Intitulé de l'opération :



ne rien inscrire
dans ce cadre

2 ■ Localisation

N° Département :

Commune :

Profondeur :

Coordonnées en WGS84 géographique:

d° mn dec

- Latitude : . . ° . . ' . . N/S

- Longitude . . ° . . ' . . E/O

N° carte Shom :



En cas de points multiples
veuillez joindre un feuillet
supplémentaire à votre
dossier

- Rayon d'emprise:

Joindre un extrait de la carte marine à jour avec l'emprise à intituler "annexe 1"

3 ■ Coordonnées du demandeur

Adresse postale :

Téléphone(s) : -

Courriel :

-

Profession :

Joindre un CV (expérience archéologique) à intituler "annexe 2"



ne rien inscrire
dans ce cadre

4 ■ Nature de l'opération

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Fouille de bien culturel maritime (BCM) | <input type="checkbox"/> Prospection thématique |
| <input type="checkbox"/> annuelle | <input type="checkbox"/> Prospection diachronique |
| <input type="checkbox"/> pluriannuelle | <input type="checkbox"/> Prospection avec matériel spécialisé |
| <input type="checkbox"/> Sondage | <input type="checkbox"/> Prospection avec détecteur de métaux |
| <input type="checkbox"/> Identification de BCM | <input type="checkbox"/> Etude documentaire |
| <input type="checkbox"/> Déplacement de BCM | |

5 ■ Nature et importance du site

6 ■ Objectif de la recherche (problématique scientifique que l'opération se propose de résoudre)

7 ■ Dates de la présente campagne

(prospections et sondages exécutés à l'aide de matériels spécialisés, y compris détecteur de métaux : 1 mois maxi ; autres opérations : 3 mois maxi)

8 ■ Équipe de fouille

Nombre de participants

*Joindre la liste des plongeurs pressentis et leur niveau professionnel à intituler "annexe 3"
à renvoyer 3 mois avant l'opération en cas de modifications.*

version juillet 2018

Opération avec plongée humaine sans plongée



ne rien inscrire
dans ce cadre

9 ■ Moyens mis en oeuvre

A/ Moyens nautiques (type et immatriculation des embarcations)

B/ Appareil de détection (type, caractéristique...)

C/ Moyens logistiques (moto-pompe, parachute de levage...)

D/ Moyens scientifiques: nom et qualité des personnes ou organismes prenant en charge des études (joindre leur accord par écrit)

E/ Nom et qualité des personnes et organismes prenant en charge le mobilier archéologique pendant l'opération (joindre leur accord par écrit)

Joindre annexes 5 et 6 (document de chantier et plan de prévention des risques)

10 ■ Laboratoire de restauration devant, le cas échéant, assurer les travaux de stabilisation indispensables à la conservation des objets mis au jour

Objets métalliques:

Objets en matières organiques:

Autres matériaux:

Mode de financement de ces travaux:

11 ■ Destination du matériel

Dépôt provisoire pour étude:

Destination définitive (pour un BCM privé):

Musée intéressé par une mise en dépôt:

12 ■ Moyens financiers prévus et souhaités (à titre indicatif compléter le CERFA)



ne rien inscrire
dans ce cadre

13 ■ Organisme de rattachement (institutions, associations ...)

Nom :

Adresse :

14 ■ Signatures

Visa du représentant de l'organisme de rattachement
qui accepte la responsabilité juridique de l'opération

Signature du responsable
scientifique

Date

Date

Avis de M. le Délégué du gouvernement à l'action de l'État en mer

Date et signature

■ Protection juridique

Nature de la protection et date de l'arrêté :

Propriétaire :

Pour être traité votre dossier doit comprendre impérativement

- Extrait carte Shom lisible avec emprise et coordonnées de la zone (annexe 1)
- Le document de chantier (annexe 2)
- Le plan de prévention des risques (annexe 3)
- Le CV du demandeur (annexe 5)
- La liste des plongeurs avec leur CAH (annexe 6)
- L'accord écrit des chargés d'étude et des responsables du mobilier (annexe 7)
- Le dossier Natura 2000

Le cas échéant: ■ Le document CERFA 12156*03 ou l'annexe 9

- La demande de prise en charge d'analyse et de travaux de laboratoire (annexe 8)
- L'autorisation du propriétaire des BCM concernés

> Le rapport d'opération devra être remis au Drassm en 2 exemplaires (une version papier ainsi qu'une version sur support numérique) pour le 1er décembre de l'année de réalisation de l'opération.

> Lors de la composition de votre dossier, si l'espace imparti s'avère insuffisant, veuillez joindre le complément sur papier libre avec rappel du numéro de la rubrique correspondant.

> Pour toutes interrogations, envoyez un courriel à le-drassm@culture.gouv.fr

version juillet 2018